

215C0992
MC0000120790-OP019-R01

7 juillet 2015

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

(Euronext Paris)

1. Le 7 juillet 2015, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Lagardère Active¹, a déposé un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société anonyme de droit monégasque LAGARDERE ACTIVE BROADCAST, en application de l'article 236-3 du règlement général.

L'initiateur, qui détient 1 641 142 actions LAGARDERE ACTIVE BROADCAST représentant 1 994 147 droits de vote, soit 99,50% du capital et 99,59% des droits de vote de cette société², s'engage irrévocablement à acquérir au prix unitaire de **355 €** la totalité des actions LAGARDERE ACTIVE BROADCAST non détenues par lui, soit 8 229 actions représentant 0,50% du capital de cette société.

Il est précisé qu'en vertu des dispositions du droit des sociétés monégasque aucun retrait obligatoire ne pourra être mis en œuvre à l'issue de l'offre. Toutefois, conformément aux règles de marché d'Euronext, il sera demandé à Euronext Paris de procéder à la radiation des actions LAGARDERE ACTIVE BROADCAST à l'issue de l'offre.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur et le projet de note en réponse de la société LAGARDERE ACTIVE BROADCAST (articles 231-13, 231-18 et 231-19 du règlement général) ont été déposés et diffusés conformément aux articles 231-16 et 231-26 du règlement général.

Le projet de note en réponse de LAGARDERE ACTIVE BROADCAST comporte notamment le rapport du cabinet Sorgem Evaluation, représenté par MM. Maurice Nussenbaum et Teddy Guerineau, désigné en qualité d'expert indépendant par la société LAGARDERE ACTIVE BROADCAST pour se prononcer sur les conditions de l'offre publique conformément à l'article 261-1 I du règlement général.

2. La suspension de la cotation des actions LAGARDERE ACTIVE BROADCAST est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Contrôlée au plus haut niveau par la société Lagardère SCA.

² Sur la base d'un capital composé de 1 649 371 actions représentant 2 002 376 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.